

Qualification niveau 5 TP TSSR / Code RNCP 37682

Technicien.ne **Systèmes & Réseaux**

La formation Technicien.ne Supérieur.e Systèmes et Réseaux vise à qualifier au niveau des interventions sur des systèmes et réseaux complexes afin d'assurer la qualité et la sécurisation de services attendus en entreprise.

PROFILS & PRÉREQUIS

- **Salarié.es d'entreprises, personne en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou poursuite d'étude, alternant.**
- Profils passionné.es et motivé.es, **sans pre-requis techniques spécifiques**, ayant pratiqué en autodidacte, capables de travailler dans des conditions collaboratives d'entreprise (mode projet, respect des délais, etc.).
- **Savoirs être professionnels** : ponctualité, assiduité, autonomie, capacités d'analyse et d'organisation, qualités relationnelles (travail en équipe, communication), adaptabilité au changement.

DEROULEMENT

Durée : env. 860 h (TP) + 175h

stage ou Alternance (525h)

Lieu de formation : Toulouse & ERN

Effectif : De 12 à 15 pers. max.

Modalité : Tps plein cont. indiv.

CERTIFICATIONS

Titre Pro. TSSR, NIV. 5 (B+2)

TECHN. SUP. SYST. & RÉSEAUX

Examen : 2 j. en présence de jurys professionnels, à l'ADRAR.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, la-le stagiaire sera autonome et en maîtrise de l'ensemble des méthodes, compétences techniques et technologie exigées par le référentiel du TP TSSR « Technicien.ne Supérieur Systèmes & Réseaux »

En fin de parcours, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en service, maintenir et faire évoluer des équipements
- Intervenir sur des systèmes et des réseaux numériques
- Mettre en place des outils de sécurités sur les équipements
- Réaliser et contrôler des sauvegardes pour la sécurité des données
- Assister les utilisateurs
- Conseiller des règles de sécurité et d'hygiène informatique
- Diagnostiquer et résoudre des dysfonctionnements sur les équipements numériques clients ou serveurs
- Apporter un support technique
- Surveiller les systèmes, réseaux et les journaux de sécurité
- Configurer et maintenir les accès aux ressources
- Interconnecter des sites distants et sécurisation
- Automatiser des tâches dans un langage de script

CONTENU DE LA FORMATION TSSR :

Au-delà du référentiel de certification, le contenu de formation s'articule sur **2 blocs de compétences** et des modules transversaux.

1/ EXPLOITER LES ÉLÉMENTS DE L'INFRASTRUCTURE ET ASSURER LE SUPPORT AUX UTILISATEURS (validation : CCP1 du TP niv. 5 TSSR)

- **Installer, configurer et maintenir un parc Informatique d'entreprise**
 - Apporter un support technique
 - Installer, mettre à jour le système d'exploitation d'un poste de travail
 - Diagnostiquer et réparer une panne sur un poste de travail
 - Connaître les bonnes pratiques pour dépanner un utilisateur sur une problématique matérielle
 - Savoir se connecter à distance sur l'ordinateur d'un utilisateur pour effectuer une assistance.
 - Diagnostiquer et réparer une panne sur un poste de travail.
 - Mettre en place et exploiter la téléphonie
 - Configurer un client de messagerie et savoir l'utiliser
- **Installer, administrer et maintenir des systèmes**
 - Comprendre le fonctionnement des systèmes Windows et Linux
 - Installer, configurer et maintenir les serveurs nécessaires à l'installation d'une infrastructure réseau selon un cahier des charges
 - Mettre en place, configurer et exploiter un Contrôleur de Domaine Windows
 - Intégrer, de paramétrer et de maintenir des postes clients dans un réseau
 - Mettre en place et maintenir un serveur Linux ou/et une Appliance
 - Choisir et mettre en place les services nécessaires pour le bon fonctionnement de l'infrastructure réseau
- **Installer, administrer et maintenir des réseaux**
 - Comprendre le fonctionnement des réseaux
 - Savoir-faire un diagnostic et dépanner un périphérique réseau
 - Comprendre et réaliser un schéma logique
 - Choisir les équipements nécessaires à l'installation d'une infrastructure réseau
 - Installer, configurer et maintenir des réseaux sans fil
 - Installer, configurer et utiliser un outil de supervision des réseaux
 - Installer, configurer et mettre à jour une base de connaissances

Les **blocs de compétences certifiés par des CCP** peuvent être suivis et validés indépendamment sur vérification préalable des prérequis

2/ MAINTENIR L'INFRASTRUCTURE ET CONTRIBUER À SON ÉVOLUTION ET À SA SÉCURISATION (validation : CCP2 du TP niv. 5 TSSR)

Prérequis : CCP1 (ou niveau équivalent) du titre TSSR

- **Sécuriser une Infrastructure**
 - Maintenir et exploiter un pare-feu
 - Mettre en place et configurer des équipements réseaux de sécurité
 - Mise en place d'un système de prévention et détection d'intrusion
 - Installer, configurer, utiliser un VPN (réseau privé virtuel)
 - Savoir installer et configurer un hyperviseur
 - Utiliser un outil de gestion centralisé d'environnement virtuel pour exploiter les hôtes et les machines virtuelles.
 - Maintenir et assurer la disponibilité de l'infrastructure
 - Utiliser les solutions de sauvegardes adaptées aux fichiers, aux bases de données (CRM, ERP, Messagerie, ...), aux systèmes, aux configurations et aux machines virtuelles.
 - Configurer, tester et dépanner les systèmes de protection d'accès à Internet (server proxy, antivirus, antispam, anti-malware)
 - Mise en place IDS/IPS
 - Gestion centralisée de connexion (Bastion)
 - Audit de sécurité (Ping Castle / PurpleKnight)
- **Les fondamentaux du DevOps**
 - Savoir installer et configurer un outil de conteneurisation
 - Savoir recherche et installer un container
 - Tester et documenter un script d'automatisation de tâche.
 - Automatiser le déploiement de services. (Ansible)
 - Mettre en place des scripts d'automatisation de tâches systèmes PowerShell, Shell, Python
 - Comprendre, mettre en place, maintenir et exploiter un environnement de virtualisation (Hyper-V, Cluster d'hyperviseur)

+PROJET D'APPRENTISSAGE DEVSECOPS

- **1ère étape** : Architecture matérielle/Mise en place de l'infrastructure Système/Mise en place de l'infrastructure réseau
- **2ème étape** : Sécurisation de l'infrastructure
- **3ème étape** : Haute dispo de l'infrastructure & Cloud, Gestion de conteneur/Environnement DevOps

+MODULES & COMPÉTENCES TRANSVERSALES

La sécurité d'un Système d'Information avec l'ANSSI
Veille Informatique | RGPD | Cyber - Comptia + Security +
Dév. durable et Eco-citoyenneté
Anglais
SoftSkills

+PROJET FIL ROUGE
+STAGE EN ENTREPRISE
+PRÉPARATION AU TITRE
+PASSAGE DU TITRE TSSR NIV. 5



CONTACT & INSCRIPTION

ADRAR PÔLE NUMÉRIQUE
11 avenue de l'Europe
31520 Ramonville Saint Agne
Tél. 05 34 31 38 10
contact@adrar-numerique.com

Contacts :

ADRAR Pôle Numérique Occitanie

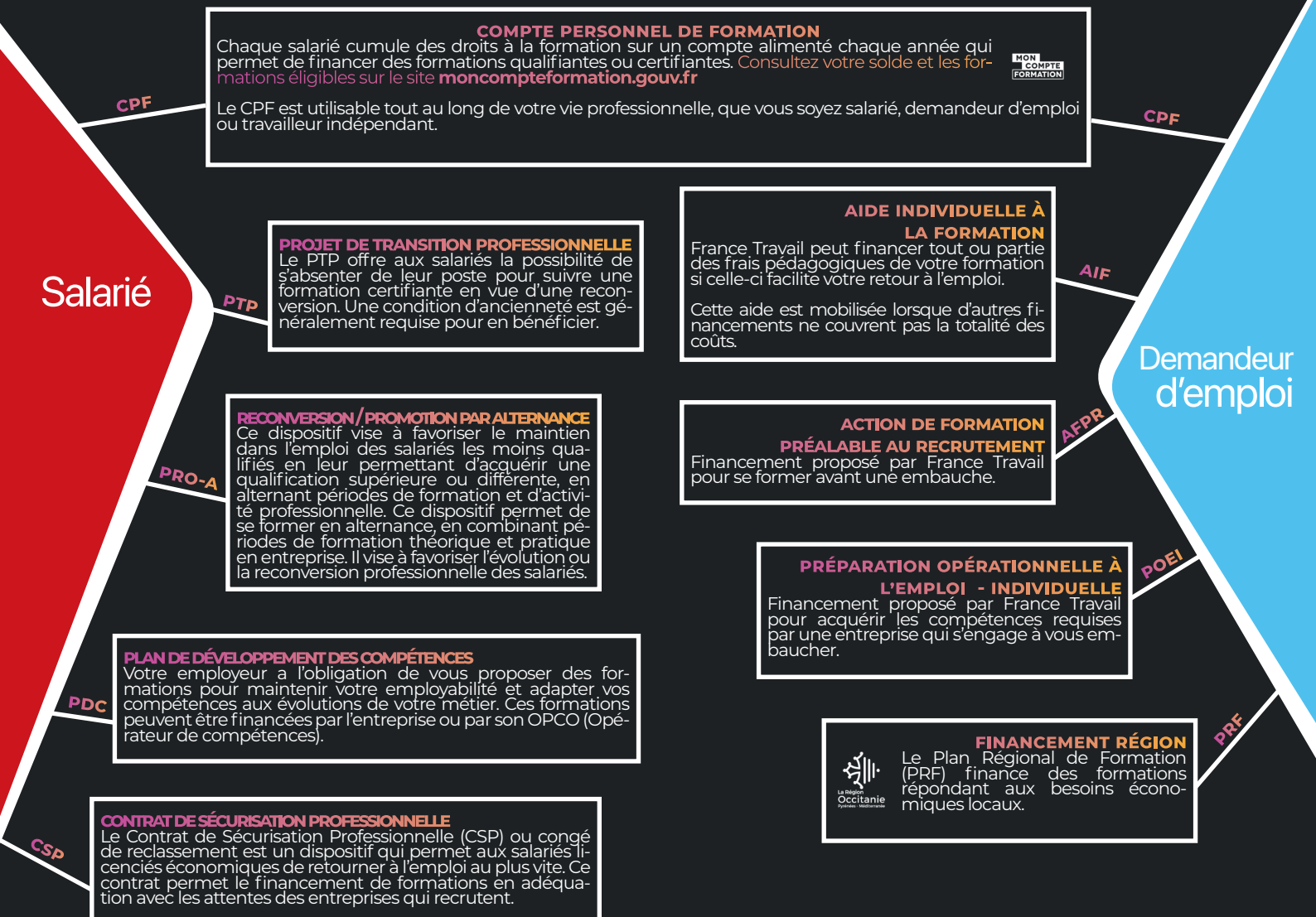
Mathieu PARIS
Coordinateur Filière Infrastructures Systèmes & Réseaux
Tél. : 07 64 89 49 16 / Email : mathieuparis@adrar-formation.com

Anne MORIVAL
Conseillère Entreprise
Tél. : 07 76 61 88 14 / Email : annemorival@adrar-formation.com

www.adrar-formation.com

www.adrar-numerique.com
tél. 05 34 31 38 10

- Tous nos parcours de formation aux métiers et compétences du numérique peuvent être financés. Il existe plusieurs dispositifs disponibles en fonction de votre statut et de vos besoins. Nous vous accompagnons dans vos projets de formation et le montage des dossiers de financement. Au **Pôle Numérique de l'ADRAR**, nous proposons des entrées et sorties repérées toute l'année, des formations sur-mesure et modulaires, en alternance ou temps plein, en présentiel et/ou à distance, en inter ou intra, et disposons d'un réseau d'entreprises partenaires et de très nombreux Alumni devenus de vrais ambassadeurs de notre savoir-faire... ;)



ALTERNANCE
en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Chacun de ces dispositifs permet aux alternants de suivre une formation financée tout en étant rémunérés. Le contrat de professionnalisation est souvent privilégié pour des formations courtes et professionnalisantes, alors que l'apprentissage est plus adapté aux formations diplômantes longues. Grâce aux financements des OPCO, l'alternant ne paie aucun frais de scolarité et peut bénéficier (sous conditions) de nombreux avantages pour faciliter son parcours : Aide au logement, réduction transports, matériel, primes d'activité.

Ces contrats (CDD ou CDI avec une phase de professionnalisation), sont une solution efficace pour se former tout en travaillant. L'alternance permet d'acquérir une qualification, d'avoir une expérience professionnelle valorisée et de percevoir un salaire pendant la formation.

Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant, le Pôle numérique de l'ADRAR vous accompagne dans vos projets de formation et le montage des dossiers de financement.

